

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 DECEMBRE 2018

Date de convocation : 14 décembre 2018

Présents :

Messieurs Hubert DUFFNER, Bernard GAY, Jean-Yves LANNEAU, Jean-François MAILLEY (arrivé à 20h15), Eric OUDARD, Luc THURA, Alain MOUILLOT.

Mesdames Claudine BOUVET, Emmanuelle GILLOT (arrivée à 20h23), Aurélia PERRIN, Sylvie TISSERAND.

Absents excusés : Mario GANDELIN (pouvoir à J-Y LANNEAU), François JOUVANCEAU, Jean-Michel NOIROT (pouvoir à J-F MAILLEY), Olivier PETIT (pouvoir à Claudine BOUVET).

Secrétaire de séance : Sylvie TISSERAND

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

➤ Règlement intérieur ALSH 2018-2019

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaire et extrascolaire pour l'année scolaire 2018-2019.

➤ Projets pédagogiques périscolaire et extrascolaire 2018-2019

Les projets pédagogiques périscolaire et extrascolaire de l'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2018-2019 sont approuvés à l'unanimité.

➤ Cession parcelle AC 73 Lieu-dit « Sur la Route »

Considérant la demande de la SCI Les Jourlandes d'acquérir la parcelle cadastrée section AC n° 73, au prix forfaitaire de 45 000 €, pour une superficie d'environ 47a, il est proposé au Conseil Municipal de se positionner sur cette demande et prévoir le bornage de cette parcelle, tout en conservant une bande de 8m sur sa partie Nord. La demande d'acquisition est acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

➤ Nouveau tableau de classement de voiries

Suite à la création, la reprise et l'extension de nouvelles voiries, le tableau de classement des voies communales doit être actualisé en y intégrant les rues Lacuzon, Vaudrey, des Violettes, des Anémones, l'impasse des Pâquerettes, les extensions du chemin des Teppes et de l'impasse des Charmilles, le tout pour une longueur de 1 595 m.

Le nouveau tableau de classement est approuvé, par l'ensemble du Conseil Municipal, pour un linéaire total de 19 198 m.

➤ Report des coupes de l'année 2019

M. le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2019, puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées et des chablis.

Considérant l'avis défavorable de la commission communale « Bois et Forêt » formulé lors de sa réunion en date du 19 décembre 2018, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le report des coupes prévues pour l'exercice 2019, en 2020.

➤ SIVU La Châtelaine – Solde en caisse

La Commune est membre du SIVU La Châtelaine. Il reste, actuellement, une somme de 18 000 € en caisse. Deux possibilités sont envisagées pour solder cet encours : soit verser la somme au CCAS de Lons Le Saunier, soit demander au SIVU de reverser la somme à chaque commune au prorata du nombre d'habitants. Le Conseil Municipal se prononce unanimement pour la 2^{ème} solution.

➤ ECLA – Compétence eaux pluviales

M. le Maire présente la délibération du Conseil Communautaires du 15 novembre 2018 sur la compétence d'ECLA à gérer les eaux pluviales (compétence obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020) et sollicite le Conseil sur la proposition d'ECLA en compétence facultative pour l'année 2019. Accord unanime du Conseil Municipal.

➤ ECLA – Petit patrimoine

ECLA a redéfini ses compétences à travers l'adoption de nouveaux statuts et en particulier les compétences optionnelles dont l'entretien et la valorisation du petit patrimoine bâti public (ni inscrit, ni classé aux monuments historiques). Il s'avère que plusieurs communes souhaitent qu'il n'y ait plus de transfert de ce petit patrimoine à ECLA. Le Conseil Municipal, de manière unanime, souhaite que cette compétence reste à la Commune.

➤ SICOPAL – Modification des statuts

Le SICOPAL demande que l'article 2 de ses statuts soit modifié comme suit :

« Le syndicat exerce pour le compte des membres adhérents le transport de repas selon les modalités précisées ci-dessous, *dans ce cadre, le Sicopal est membre du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Cuisine Centrale de la Ville de Lons-le-Saunier pour la fourniture de repas et de denrées alimentaires.* »

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

➤ Motion contre la fermeture de la 2^{ème} ligne du SMUR à l'hôpital de Lons-le-Saunier

L'Agence Régionale de Santé (ARS) envisage la fermeture de la deuxième ligne de SMUR de l'hôpital de Lons-le-Saunier.

La suppression de la deuxième ligne de SMUR réduirait de façon extrêmement pénalisante l'offre sanitaire présente sur le secteur de Lons-le-Saunier.

Il est proposé au Conseil Municipal de demander :

- que la 2^{ème} ligne du SMUR du Centre Hospitalier Jura Sud (site de Lons-le-Saunier) soit préservée, compte tenu de son importance en termes de santé publique, de la dimension et du relief de la zone territoriale desservie, et que les moyens financiers correspondants soient maintenus,
- que parallèlement la réorganisation du service d'urgence de l'hôpital de Lons-le-Saunier permette une accélération des prises en charge des patients.
- Que l'hôpital de Lons le Saunier soit ainsi à même d'assumer son rôle d'hôpital de référence du Jura Sud.

Le Conseil Municipal adopte cette motion à l'unanimité.

➤ Urbanisme

• Demande de droit de préemption

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien
GILLOT Emmanuelle	JOURDAIN Christian	43 impasse des Frênes

• Demande de travaux et permis de construire

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Dossier	Nom	Objet
DP	GILLOT Emmanuelle	Abri de jardin

Dossier	Nom	Objet
DP	LANNEAU Jean-Yves	Pergola
DP	FREE MOBILE	Antenne relais
DP	LAMY Gilbert	Réfection toiture

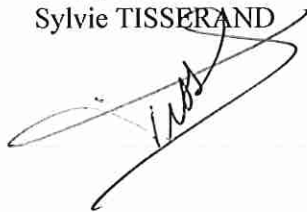
➤ **Informations diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- La subvention de 7 000 € de l'Éducation Nationale, au titre de l'école numérique et innovante, est en cours de versement.
- Compte-rendu de la réunion du SIER :
 - pas d'augmentation du prix du m3 d'eau et des abonnements en 2019,
 - recherche un agent technique polyvalent.
- Le SIAAL recherche également un agent technique polyvalent pour la station d'épuration de Montmorot.
- Vente des bois de la Commune : les deux lots ont été vendus pour un montant total de 46 850 € aux Scieries Réunies du Chalonnais.
- Le Maire fait le compte-rendu de la réunion avec Orange : la fibre optique arrivera sur Courlaoux au 2^{ème} semestre 2019.
- M. le Préfet du Jura a donné son accord pour le rattachement de la commune de Baume-les-Messieurs à ECLA au 1^{er} janvier 2019.
- Une étude est engagée sur l'agrandissement du columbarium.
- Une étude est en cours avec le SIDEC du Jura sur l'éclairage public.
- Création d'une association USEP au sein de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La secrétaire,
Sylvie TISSERAND



Le Maire,
Jean-Yves LANNEAU

